



**HAL**  
open science

## Deux anciennes pêcheries dans l'anse du Rosais, à Saint-Malo (35)

Loïc Langouët, Jean-Loïc Meury, Xavier Hénaff

► **To cite this version:**

Loïc Langouët, Jean-Loïc Meury, Xavier Hénaff. Deux anciennes pêcheries dans l'anse du Rosais, à Saint-Malo (35). Bulletin de l'AMARAI, 2000, 13, pp.65-70. hal-04075589

**HAL Id: hal-04075589**

**<https://inrap.hal.science/hal-04075589>**

Submitted on 20 Apr 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## DEUX ANCIENNES PECHERIES DANS L'ANSE DU ROSAIS, A SAINT-MALO (35)

Loïc LANGOUET\*, Jean-Loïc MEURY\*\* et Xavier HENAFF\*

Deux articles parus dans le *Bulletin de l'AMARAI* ont permis de présenter deux ensembles de bois retrouvés dans l'anse du Rosais en 1971 (Langouët et Meury, 1995 ; Henaff, Langouët et Meury, 1998). Rappelons que le premier ensemble comportait 32 pieux et le second, 52 pieux. Une datation radiocarbone (Ly-8830 : 3327 – 2929 av. J.-C.) a confirmé l'attribution d'une partie de ces structures au Néolithique et a même précisé qu'il s'agissait du Néolithique récent.

A la suite de l'intérêt suscité par cette découverte, puis par cette datation, une opération de prospection du site fut organisée le 16 avril 1999 à l'occasion d'une marée à très fort coefficient. Le but était de collecter d'éventuelles pièces lithiques permettant de mieux cerner l'occupation de ces structures au Néolithique.

Durant plus de deux heures, la zone où avaient été localisées en 1971 les structures néolithiques a été explorée. La première constatation a concerné l'état de la grève. Alors qu'en 1971, la zone de l'estran où se trouvaient les vestiges de pieux était vaseuse et présentait les restes d'une ancienne tourbière, en 1999, l'estran avait un tout autre aspect avec des blocs de pierre couvrant la zone. Une première conclusion s'imposait : la proximité des vannes du barrage de la Rance, avec ses courants violents, avait entraîné l'enlèvement d'alluvions vaso-sablonneuses au moins sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur, longueur moyenne des pieux néolithiques, observée en 1971. C'est ainsi que les pierres aujourd'hui visibles se sont trouvées dégagées et que la tourbière alors observée a entièrement disparu, à l'exception d'une plaque dans le haut de la grève. L'équipe de prospection s'attendait à une telle modification mais pensait que l'outillage lithique du Néolithique aurait pu se trouver piégé entre ces pierres aux contours bruts, non roulés. Malgré nos recherches, aucun outil lithique n'a été retrouvé. Pour mieux comprendre cette absence visible de matériels archéologiques, il faut remarquer que, d'une part, des algues sont ancrées sur cette couche de pierres et que, d'autre part, des fouilles en profondeur auraient peut-être permis de retrouver de tels mobiliers archéologiques enfouis entre les pierres et dans les sédiments bouleversés. Mais une telle opération de fouille n'avait pas été prévue ce 16 avril 1999 et était donc exclue, faute d'autorisation adéquate et de temps.

Le seul résultat positif a été de retrouver les pieux, relativement bien dégagés et visibles d'une pêcherie qui avait été signalée en 1974 par l'un d'entre nous (Meury, 1974). Ces pieux avaient atteint un niveau plus profond que ceux des structures néolithiques, ce qui explique en partie leur conservation malgré l'enlèvement des alluvions évoqué plus haut. Pour compléter cette explication, il faut préciser que les bois néolithiques avaient séjourné dans un milieu humide plus longtemps que les pieux de cette pêcherie et avaient, en 1971, une tenue mécanique si faible qu'ils affleuraient à la surface de la grève et étaient très mous. Les pieux de cette pêcherie dépassaient de 5 à 10 cm au-dessus de l'estran et servaient d'ancrage à des algues brunes.

Nous avons eu le temps d'en faire un relevé précis (fig. 1). La pêcherie comprenait essentiellement deux pannes dissymétriques, conservées sur environ 10 mètres, pour celle du nord, et sur environ 15 mètres pour celles du sud. Ces longueurs des ailes sont beaucoup plus courtes que celles que l'on peut observer dans les pêcheries de la baie du Mont-Saint-Michel. Les pieux des pannes ont un diamètre moyen de 10 centimètres et sont distants en moyenne de 67 centimètres dans les parties rectilignes des pannes. Les deux branches de la pêcherie partent d'un carré, de 1,50 mètre de côté, constitué de quatre pieux d'un diamètre supérieur (15 centimètres). Ces quatre pieux servaient

manifestement à fixer une nasse destinée à collecter les poissons lors de la marée descendante ; si on parle de nasse et non de filet, c'est parce que, en 1974, l'un de nous, J.L. Meury, avait pu observer le fond de la nasse en cours de dégagement. La pointe de cette pêcherie se situe actuellement à environ 3 mètres au-dessus du zéro des cartes marines. On est en présence d'une pêcherie de petite dimension qui n'a apparemment pas fait l'objet de réparations, à l'exception d'une, éventuelle, détectable par un doublage de pieu visible dans la panne nord (fig. 1). Ce 16 avril 1999, on a pu observer la présence de nombreux branchages, inclus dans la vase, couchés parallèlement à la panne nord, du côté du zéro des cartes marines.

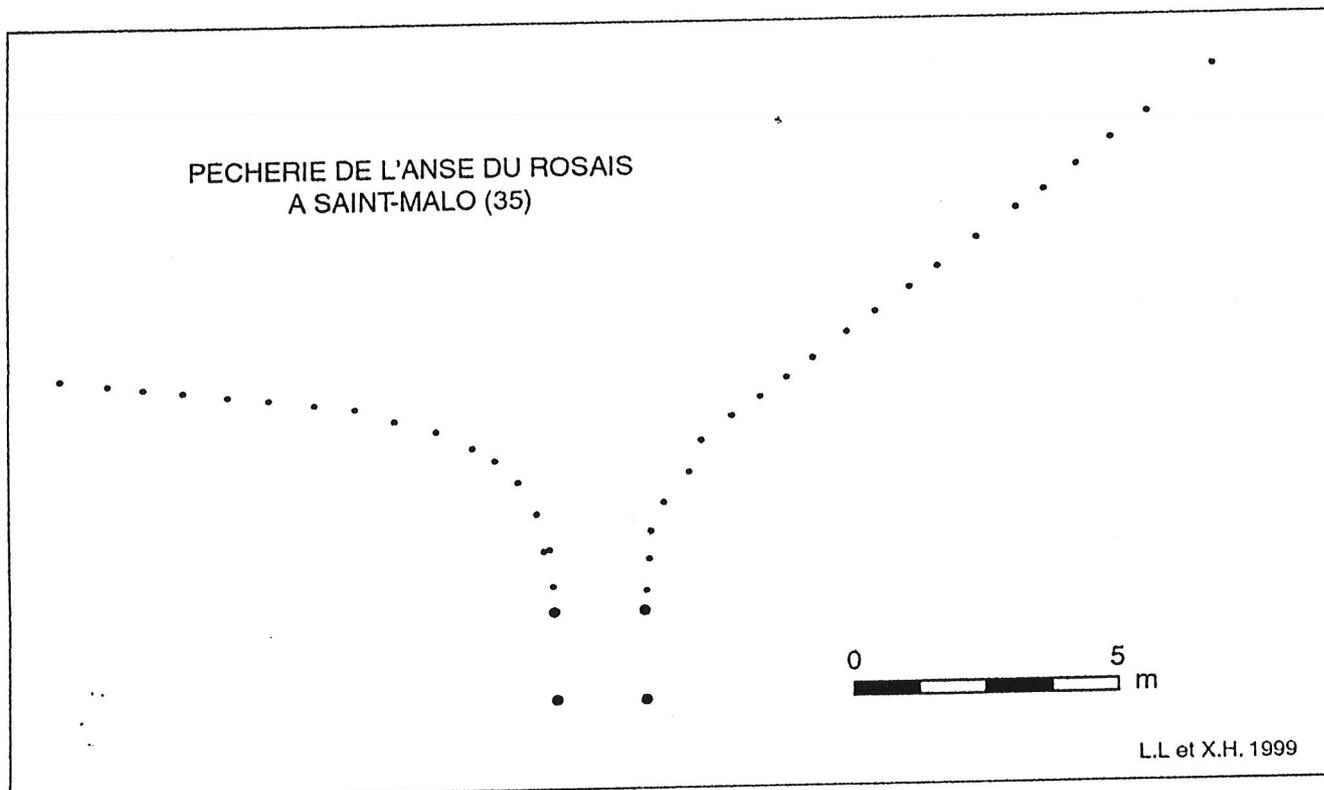


Figure 1 – Plan de la pêcherie encore visible en 1999.

Rappelons qu'une deuxième pêcherie très similaire, devenue invisible en 1999, avait été retrouvée dans cette anse des Fours à Chaux ou anse du Rosais, en 1974 (fig. 2) (Meury, 1974, 194-195). Des travaux d'égout, réalisés il y a moins de dix ans dans la grève, à l'emplacement de cette deuxième pêcherie, sont certainement à l'origine de sa disparition.

Reste le problème important de la date de fonctionnement de ces deux pêcheries. A des fins de datation dendrochronologique, un morceau d'un des pieux de la pointe de la pêcherie a été prélevé ; mais il s'est avéré qu'il ne comportait pas assez de cernes pour déboucher sur une date fiable de construction. On a toujours en projet une datation par le radiocarbone mais, faute de fonds, elle n'a pas encore été mise en œuvre. Par ailleurs, à notre connaissance, aucun texte n'en fait mention directement ou indirectement. Il est vraisemblable que ces deux installations de pêche étaient déjà tombées dans l'oubli en 1726 puisqu'elles ne figurent pas dans l'inventaire dressé alors par M. Lemasson du Parc, commissaire de la marine et inspecteur général des pêches, ni dans l'arrêt du Conseil du Roi du 26 août 1732 (*Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine*, C 1961 à 1964). Or cet inventaire désignait aussi bien les installations à conserver ou à restaurer que celles à détruire, en s'appuyant sur un premier inventaire dressé en 1584 (*Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine*, C 1960) et ayant pris en compte les installations existant en 1544.

En premier lieu, il convient de noter que cette anse du Rosais, ou des Fours à Chaux, n'a été mise en communication avec la mer qu'au milieu du IV<sup>ème</sup> siècle ap. J.-C. Avant cette date, fournie par des observations archéologiques (station de pompage d'eau douce, nécropole à inhumations, déplacement de la zone d'échouage portuaire, construction d'un *castellum*) (Langouët, 1996, 71), les

anses de Solidor et Saint-Père, tout comme celle du Rosais, n'étaient pas en communication avec la mer ; un cordon alluvionnaire s'appuyant sur la pointe de la Cité et la pointe de la Briantais, barrait complètement cette zone, occupée par une lagune d'eau saumâtre. Les pêcheries du Rosais qui ne pouvaient fonctionner qu'avec les marées, sont donc, en toute rigueur postérieures au milieu du IV<sup>ème</sup> siècle ap. J.-C..

Il faut sans doute remonter assez loin dans le temps pour situer l'utilisation de cette pêcherie si l'on se fie au niveau d'implantation de la nasse (environ 3,50 mètres au-dessus du zéro des cartes marines en tenant compte de l'enlèvement récent des alluvions) (Meury, 1974). En effet les pêcheries du même type; localisées dans la baie du Mont-Saint-Michel et dans la baie de Saint-Jacut-de-la-mer; ont leurs pointes situées à  $5 \pm 2$  mètres au-dessus du zéro des cartes marines (Langouët, 1991, 61 ; Langouët, 1993, 60-61). Pour la baie du Mont-Saint-Michel, à la suite de la découverte de pêcheries anciennes devant Vildé-la-Marine, arasées et ayant dû être abandonnées vers la fin du XII<sup>ème</sup> siècle, la date des premières implantations des pêcheries, encore visibles de nos jours à  $5 \pm 2$  mètres au-dessus du zéro des cartes marines, se situerait au début du XIII<sup>ème</sup> siècle (Langouët, 1993, 66). Or les deux pêcheries de l'anse des Fours à Chaux ou anse du Rosais, se situent dans la moitié basse de la fourchette des implantations de la grande ligne des pêcheries de la baie du Mont-Saint-Michel. Elles pourraient donc remonter, au moins, à la même période, c'est-à-dire aux XIII<sup>ème</sup>-XV<sup>ème</sup> siècles, et être devenues inopérantes avant 1544, date limite de prise en compte des pêcheries, encore visibles alors, dont l'édit de mars 1584 fixait officiellement, pour la première fois en France, le sort (Meury, 1974, 190). Le niveau d'implantation des pêcheries du Rosais, relativement bas dans l'estran, militeraient même pour une datation plus ancienne, si l'on songe à une élévation du niveau moyen marin qui s'est produite depuis l'époque gallo-romaine..

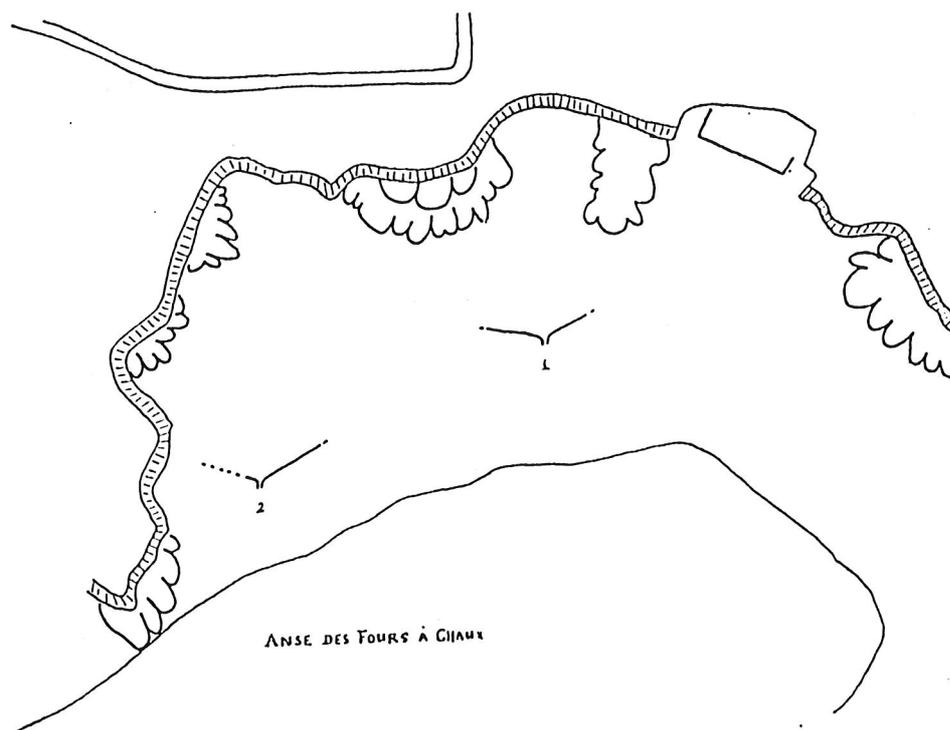


Figure 2 – Implantation des deux pêcheries de l'anse du Rosais, notée en 1974 (J.L. Meury).

Il se trouve qu'une pêcherie ancienne, retrouvée en Irlande dans l'estuaire de la rivière Shannon, fournit des arguments pour envisager de faire remonter de telles installations au Haut Moyen-Age. Cette structure de pêche du Shannon est tout à fait identique aux deux pêcheries malouines. Il suffit pour s'en convaincre de voir la reconstitution graphique qui en a été faite (O' Sullivan, 1994) ; deux pannes à entrelas de branchages tenus par des pieux faisaient converger le poisson vers quatre pieux servant à accrocher une nasse (fig. 3). La datation de cette pêcherie

irlandaise par le radiocarbone a donné la date intéressante de 534-646 ap. J.-C.. Cette découverte a fait remonter dans le temps la date des premières pêcheries de type bouchot. Jusqu'à cette découverte, de telles pêcheries, retrouvées dans des estuaires de rivières d'Angleterre et du Pays de Galles avaient fourni les dates les plus anciennes : le IX<sup>ème</sup> siècle.

Par l'absence de réparations, on peut supposer que la pêcherie, observée en 1974 et 1999, a dû avoir une période d'utilisation relativement courte (peut-être 20 ou 30 ans).

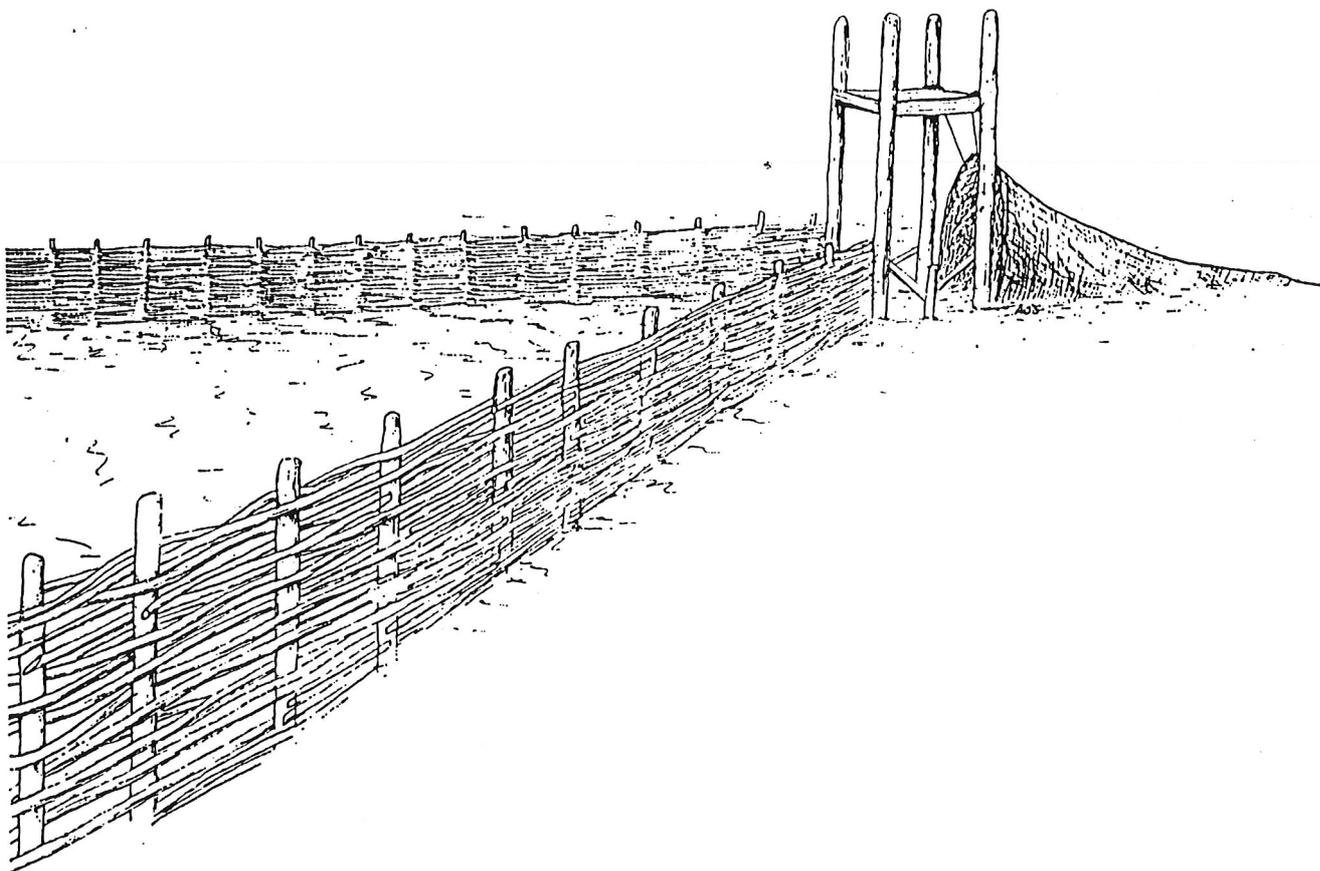


Fig. 4 : Reconstitution graphique de la pêcherie du Haut Moyen-Age (534-646 ap. J.-C.) retrouvée dans l'estuaire du Shannon (Irlande) (O' Sullivan, 1994).

Il nous a paru intéressant d'apporter un témoignage archéologique sur l'existence de pêcheries anciennes dans l'anse du Rosais même s'il subsiste une incertitude quant à leurs période de fonctionnement. De toute manière ces deux bouchots sont des illustrations concrète d'un mode de collecte du poisson au cours du Moyen-Age.

#### BIBLIOGRAPHIE

**HENAFF X., LANGOUET L. et MEURY J.L., 1998** – Des structures néolithiques en bois dans l'anse du Rosais, à Saint-Malo (35) (suite), *Bulletin de l'AMARAI*, 11, 5-11.

**LANGOUET L., 1991** – Les parcs et pêcheries dans la région de Saint-Malo (de Cherrucix à Saint-Cast), *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, 19, 53-64.

**LANGOUET L., 1993** – Des pêcheries médiévales retrouvées dans la baie du Mont-Saint-Michel, *Bulletin de l'AMARAI*, 6, 61-67.

**LANGOUET L., 1996** – La Cité d'Alc, *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, S, 128 p.

**LANGOUET L., 1998** – Les pêcheries de l'archipel des Ebihens, Saint-Jacut-de-la-Mer (22), *Bulletin de l'AMARAI*, 11, 65-72.

**LANGOUET L. et MEURY J.L., 1995** – Des structures néolithiques en bois dans l'anse du Rosais, à Saint-Malo (35), *Bulletin de l'AMARAI*, 8, 27-32.

**MEURY J.L., 1974** – Les pêcheries de la Rance, *Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Saint-Malo*, 189-196.

**O' SULLIVAN A., 1994** – Harvesting the waters, *Archaeology Ireland*, vol. 8, Issue 27, 10-12.



Photo 1 :- Implantation des pieux de la pointe de la pêcherie du Rosais observée en 1999 et aspect de la grève environnante.